

ASSURANCES TERRESTRES

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Catégorie des assurances comprenant par principe toutes les assurances non maritimes. Dans le mode classique de distinction des opérations d'assurance, il s'agissait de celles dont la sphère de survenance des risques n'est pas maritime. Comparer **Assurances maritimes**.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**